

Image not found or type unknown



Succession+ don à un petit fils

Par lallyhan, le 13/06/2008 à 10:03

Bonjour, pour faire simple, mon père est décédé il y a 4 mois, nous allons faire la succession, mes parents avaient fait un prêt à leur nom de 18 000 euros pour aider mon fils dans des travaux de réfection d'une maison dont ils avaient l'usufruit. Ma mère ne tient pas à le déclarer au notaire, est ce légal vis à vis de mon frère, est ce une avance sur heritage ou pas ? Je vous remercie. Cordialement